



PACK SÉCURITÉ

CQP APS + SSIAP 1 + HOB0*

*Agent de prévention et de sécurité + service de sécurité incendie et d'assistance à personnes + habilitation électrique HOB0

// FORMATION QUALIFIANTE

DURÉE : 259H

CQP APS + SSIAP 1 + HOB0
// FORMATION QUALIFIANTE

Public concerné toute personne souhaitant devenir agent de sécurité et obtenir les bases de la sécurité incendie, et l'habilitation électrique

Durée 259 heures

Sélection sur dossier, entretien de motivation

Conditions d'admission

- savoir lire et écrire
- avoir un casier judiciaire pour l'obtention de l'autorisation préalable
- être titulaire de l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître l'environnement professionnel lié
- Savoir contribuer à la sûreté des espaces par la prévention et la dissuasion des actes malveillants et l'assistance aux personnes
- Savoir prévenir les incendies
- Savoir alerter et accueillir les secours
- Connaître les méthodes d'évacuation du public
- Savoir assister les personnes de l'établissement
- Connaître les installations techniques
- Appréhender les risques liés à l'électricité

CONTENU DE LA FORMATION

CQP APS

- Module Secourisme
 - Module environnement juridique
 - Module gestion des conflits
 - Module stratégique
 - Module prévention des risques d'incendie
 - Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier
 - Module sensibilisation aux risques terroristes
 - Module professionnel
 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages
 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
 - Module gestion des risques
 - Module évènementiel spécifique
 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées
 - Module industriel spécifique
- Examen + jury paritaire

SSIAP 1

- Éclosion, développement et comportement au feu
- Principe de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux
- Desserte des bâtiments et cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité

- Présentation des différents moyens de secours
 - Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique
 - Colonnes sèches et en charge, systèmes de sécurité incendie
 - Rôles et missions des agents de sécurité incendie
 - Les consignes de sécurité et la main courante
 - Le poste de sécurité (rondes et surveillance)
 - Les moyens d'extinction
 - Appel et réception des services publics de secours, sensibilisation des occupants
- Jury d'examen SSIAP

HOB0

- Les charges électriques
- Les conducteurs « électrons libres »
- Les isolants, les fusibles
- La tension
- Les récepteurs électriques
- Le risque électrique
- Les classes de tension, les tensions électriques mortelles
- Le courant
- Prévention des risques électriques
- Limitation des risques d'électrocution
- Exercices pratiques.

N° d'autorisation d'exercice CNAPS par centre : Guyane FOR-973-2022-01-18-20170585849; Martinique FOR-972-2022-01-18-20170586599; Lille FOR-059-2022-01-05-20160585036; Lyon FOR-069-2022-02-06-20170590823; Mulhouse FOR-068-2022-02-27-20170592376; Marseille FOR-013-2022-02-23-20160582258; Nice FOR-006-2022-02-23-20160582285; Guadeloupe FOR-971-2022-01-18-20170586598; Toulouse FOR-031-2022-01-16-20170587238; Orly FOR-094-2017-01-16-207006130; Réunion (en attente); Mayotte (en attente); Bordeaux FOR-033-2022-01-16-20170587223; Roissy CDG FOR-093-2017-06-23-2017075488

camas

camasformation.fr

AGENT DE SÉCURITÉ MAITRE-CHIEN

// FORMATION QUALIFIANTE

DURÉE : 322 H



AGENT DE SÉCURITÉ MAITRE-CHIEN
// FORMATION QUALIFIANTE

Public concerné » Demandeur d'emploi inscrits à Pôle emploi
» Personnes accompagnées par les missions locales ou les cap emploi visées dans le cadre du PIC

Durée 315 heures + 7 heures d'examens

Certification Certification de niveau de niveau 3 (ex niveau V)

Modalités d'évaluation mises en situation, questionnaire professionnel, entretien technique, entretien final

Pré-requis

- » Casier judiciaire vierge
- » TFP/CQP APS ou diplôme en sécurité valide
- » Autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS ou carte professionnelle en cours de validité
- » Satisfaire à une évaluation de la capacité à rendre compte par écrit d'un événement constaté (rédiger une main courante)
- » Certificat Médical d'aptitude de moins de 3 mois
- » Permis de conduire (fortement conseillé)
- » Votre chien doit répondre aux pré-requis suivant :
 - 18 mois minimum à l'issue de la formation
 - à jour de vaccination (C.H.L.P.R) + Toux de chenil (forme virale et bactérienne) avec passeport Européen
 - Phénotype du chien correspondant à une des races de chiens habilités au mordant définie par la SCC
 - Pour les chiens de 2ème catégorie test comportemental et à jour des formalités administratives (Chien de 1ère catégorie interdit)
 - Réussite du test d'entrée

Nombre de stagiaires 12 stagiaires maximum (selon référentiels)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Seul ou en utilisant de façon adéquate les aptitudes de son chien

- s'orienter en milieu urbain dans l'objectif de se rendre sur son lieu de travail et/ou d'intervention
- repérer une anomalie sur le lieu de surveillance
- passer une alerte claire et concise
- réaliser les gestes de premiers secours
- prendre en charge un individu et gérer une situation conflictuelle dans le strict respect de la réglementation
- se faire obéir du chien
- détecter une anomalie par la lecture des réactions du chien
- utiliser son chien dans le cadre de la défense
- travailler au sein d'une équipe/ d'une entreprise/ d'une filière

CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre réglementaire
- Connaissance des dispositions applicables à l'activité mentionnée au 1° de l'article L. 611-1 du livre VI du code de la sécurité intérieure avec l'usage d'un chien
- Application du code rural et connaissance de la législation relative aux chiens dangereux
- Connaissance de l'animal
- L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien
- Les principales maladies
- La vaccination
- La psychologie canine
- La morphologie et l'anatomie
- Techniques cynophiles
- les techniques d'obéissance
- l'adaptabilité du chien envers son environnement
- les techniques du binôme maître-chien
- Défense
- maîtriser l'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée
- faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense
- une action mordante
- Utiliser les qualités naturelles du chien et interpréter ses réactions
- Comprendre et utiliser de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine, visuelle et auditive, pistage)
- Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde
- Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche

PÉDAGOGIE

- Présentiel
- Exposé participatif
- Méthode démonstrative
- Echange d'information dans le cadre de la phase de découverte
- Démonstrations à vitesse réelle
- Démonstrations commentées et justifiées
- Apprentissage des gestes pratiques
- Cas concrets, mises en situations jeux de rôles
- Evaluation pratique des participants
- 20% théoriques / 80% pratique
- Examens : 7 heures